



FLASH INFO

ORLY, JEUDI 03 NOVEMBRE 2022

ACCÈS AU PARKING à CDG

Question diverse posée lors du CSE du jeudi 03 novembre



Il semblerait qu'en cas d'oubli de la carte professionnelle lorsqu'ils se rendent au parking pour travailler, les salariés d'ADP soient obligés de payer la somme due pour la journée.

Nous souhaiterions que ce point soit éclairci en nous apportant des informations sur ce nouveau mode de fonctionnement.

Encore une fois, les salariés d'ADP se voient retirer le peu de souplesse dont ils bénéficiaient. Il ne s'agit là que d'une question de bon sens.

Le syndicat SAPAP reste toujours à votre écoute et ce dans l'intérêt de tous les salariés !

ORLY

Bureau 5410 – BP288
94544 Orly Aérogare Cedex
01 49 75 06 46 – sapapol@adp.fr

SAPAPADP.ORG

CDG / LE BOURGET
Aérodromes Secondaires

Module MN – BP 24101
95711 Roissy CDG Cedex
01 48 62 74 55 – sapapry@adp.fr